

TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française – niveau 3e

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 3 ans (1890 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Chef d'équipe
- > Maçon

OBJECTIFS

Analyse technique d'un ouvrage

- Collecter et classer des informations
- Décoder des documents
- Produire des documents préparatoires

Préparation et organisation de travaux

- Préparer son activité dans l'environnement du chantier
- Choisir des matériels, matériaux et outillages
- Quantifier les besoins pour l'équipe
- Organiser le poste de travail
- Traiter les déchets et protéger l'environnement

Présentation d'un dossier d'activité

- Communiquer oralement
- Effectuer le suivi des activités confiées
- Réceptionner les matériels, matériaux et composant

Mise en œuvre

- Réaliser des ouvrages enterrés
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des ouvrages en béton armé
- Poser des éléments préfabriqués
- Réaliser les finitions d'un ouvrage

Activités spécifiques et contrôles

- Mettre en œuvre les moyens collectifs et individuels de protection
- Implanter et tracer des ouvrages
- Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- Monter et démonter un échafaudage, un étalement
- Contrôler et relever des ouvrages

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche scientifique et technique des ouvrages
- Technologie de construction
- Santé et sécurité au travail
- Techniques de construction et règles de mise en œuvre
- Matériels – Outillages
- Gestion de travaux
- Suivi de chantier

Domaine Général

- Économie gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

LIEU DE FORMATION

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

2de : 1 semaine en centre de formation / 2 semaines en entreprise

1e et Terminale : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs :

année de 2de : 8820€ nets de taxe

année de 1e : 12600€ nets de taxe

année de Terminale : 12600€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BF-HF Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 annexes 3)
- Préparation à l'attestation de réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied (R408 annexes 4)
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)
- Application des principes de prévention des risques CMR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U21 Analyse technique d'un ouvrage
- U22 Préparation et organisation de travaux
- U31 Présentation d'un dossier d'activité
- U32 Mise en œuvre
- U33 Activités spécifiques et contrôles

> Domaine général :

- U34 Économie et gestion
- U35 Prévention - Santé – Environnement
- U11 Mathématiques
- U12 Sciences physiques et chimiques
- U4 Langue vivante
- U51 Français
- U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- U6 Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 Éducation physique et sportive

> Epreuves facultatives :

- UF1 LV Facultative
- UF2 Mobilité (facultative)
- UF3 EPS facultative

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 4888). Retrouvez toutes les informations relatives à la certification (certificateur, date d'enregistrement de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Maçon
- > BP Métiers du Plâtre et de l'isolation
- > Titre professionnel Chef d'équipe gros œuvre
- > BTS Bâtiment
- > BTS Études et Économie de la Construction
- > BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état